



facture

Renseignement sur facture
maison.individuelle1@orange.com
Tél. : 09 69 39 00 20
Fax : Lun-Ven 8h-18h

Numéro de compte
3000SOCI2301223

S42303878170
13590 TF 784011 0000



SAS HECTARE
45 RUE GARANCE
ZAC GRANDE BORDE - IM. HIGH
31670 LABEGE

objet :

Travaux réseau Orange suivant dossier
T1OCIUR/12/202300149 (1612200)
811 RUE GASTON BONNEMORT
82000 MONTAUBAN
TT-82000-20231213-0051

Vous pouvez payer votre facture par
Carte Bancaire sur le site
reperes-travaux.orange.fr/paiement

message important :

Pour les factures non prélevées, nous
vous rappelons qu'il est indispensable
de joindre à votre règlement les numéros
de factures correspondant au détail de
l'affectation des sommes payées

Somme à payer avant le 14/09/2024 (Montant EUR TTC) 505,20

Période concernée : 15082024

Désignation	Prix Unitaire HT	Qté	Code TVA	Montant EUR HT
Prestation de conseil standard travaux tiers	421,00	1	23	421,00

Total facture (EUR HT) 421,00

T.V.A. acquittée sur les débits	Code 23	Taux 20%	Montant TVA 84,20	Montant EUR HT 421,00	84,20
---------------------------------	---------	----------	-------------------	-----------------------	-------

Somme à payer (EUR TTC) 505,20

Orange, SA au capital de 10 640 226 396 euros, 111 qual du Prés. Roosevelt 92130 Issy-les-Moulineaux - 380 129 866 RCS Nanterre N° de TVA I.C. : FR 89 380 129 866

Coupon détachable à joindre à votre règlement

Pour tout paiement par virement, veuillez noter la référence de la facture dans le libellé du virement

Orange

Nom de la banque : BSD AG GDES ENTREP LILLE
Code BIC : CMCIFRPPXXX
Code IBAN : FR76 3002 7172 1800 0571 6150 333

ORANGE
TSA 40049
41976 Blois Cedex 9
FRANCE

Conditions de règlement
30 jours date de facture

N° Compte : 3000SOCI2301223 SAS HECTARE
N° Facture : 2242220021955
Echéance : 14/09/2024
Net à payer EUR : 505,20

Ne rien inscrire sous ce trait - Ne pas plier

003416000088 482242220021955000032800 50520



Comment régler votre facture

Pour payer par carte bancaire, rendez-vous au recto de votre facture. Entièrement gratuit simple et sans aucune formalité d'envoi.

S'il s'agit d'une facture prélevée, conformément à votre demande, le montant de votre facture sera automatiquement prélevé sur votre compte, dont les coordonnées sont indiquées sur votre avis de prélèvement. En cas de changement de coordonnées bancaires, il convient d'informer très rapidement votre agence et de lui envoyer une nouvelle autorisation de prélèvement avec un RIB (adresse au recto).

Si vous souhaitez régler par virement, celui-ci doit être effectué, en précisant votre numéro de compte et numéro(s) de facture, sur le compte d'Orange dont le code IBAN est : FR76 3002 7172 1800 0571 6150 333.

En cas de désaccord sur votre facture, n'hésitez pas à contacter votre interlocuteur facturation. Vous devez néanmoins payer, dans les délais, le montant non contesté de votre facture.

Aucun escompte ne sera pratiqué en cas de paiement anticipé.

Sauf convention expresse contraire, le non paiement dans les délais entraîne une majoration égale à 3 fois le taux d'intérêt légal, appliquée par quinzaine indivisible sur le montant toutes taxes comprises des sommes dues. Une indemnité forfaitaire de 40 euros pour frais de recouvrement est perçue conformément à l'article D441-5 du Code du commerce

